



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 06 mars 2018, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Patrick DUMAS, Christophe CHEVROLAT, Marie-Jeanne CLARET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Stéphane MERANDET, Stéphanie BELOTTI, Michel LAPLACE, Romero RICCI.

Absents excusés : Johan VERNATON (procuration à Stéphane MERANDET), Frédéric DESBORDES (procuration à Janine BAIL), Florian MOREL

Secrétaire de séance : Christophe LEBRUN

Le compte-rendu du 06 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

I – Délibérations

1/ Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2018 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier.

Le descriptif des travaux a été établi par l'O.N.F. comme suit :

Descriptif des travaux Localisations	Quantité estimative	Prix Total Hors Taxes
Travaux sylvicoles : Intervention en futaie irrégulière Localisation : 20.u Travaux susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 30% par la Région si forêt certifiée PEFC	13,00 ha	12 681,00 €
Travaux d'infrastructure : Travaux connexes d'entretien des renvois d'eau – 3 passages	12,00 u	1 949,00 €

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Convention de coordination à intervenir avec la commune de Péron pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la restructuration des équipements sportifs de football

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de restructuration des équipements sportifs relatifs à la pratique du football envisagé sur le secteur sud gessien.

Préalablement aux travaux, il a été décidé de confier à un prestataire une étude de faisabilité et d'opportunité.

Par délibération en date du 06 décembre 2016, le montant prévisionnel de cette étude a été fixé à 45 000 €, financé conjointement par les communes de Péron, Collonges, Farges, Thoiry et Saint-Jean-de-Gonville.

Or, après affinage du dossier, il s'avère que le montant de l'étude a été revu à la baisse et est finalement arrêté à la somme de 7 176,00 € soit un montant de 1 435,20 € par commune.

Afin de garantir un suivi régulier, il est proposé de confier par convention la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération à la commune de Péron.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Mise en place d'un dispositif de titres-restaurant à destination du personnel communal à compter du 1er mars 2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la loi n°2007-209 du 19 février 2007 instaurant le principe de mise en œuvre d'une action sociale par les collectivités territoriales au bénéfice de leurs agents.

Afin de répondre à cette obligation, il est proposé de mettre en place un dispositif de titres-restaurant financé conjointement par la collectivité et l'agent bénéficiaire.

Le dispositif proposé serait le suivant :

- Un titre-restaurant d'un montant de 7 € ;
- Une participation de la collectivité à hauteur de 50% de la valeur faciale du titre (soit un coût de 3.50 € pour l'employeur et de 3.50 € pour l'agent) ;
- L'attribution se fait à raison d'un titre par agent et par jour travaillé au maximum ;
- Retrait d'un titre-restaurant par jour d'absence quel qu'en soit le motif (congé maladie, congés annuels, congé RTT, formation...) ;
- Le nombre de titres-restaurant dont pourra bénéficier l'agent sera déterminé à terme échu (mois N + 1) ;
- L'agent qui souhaite bénéficier des titres-restaurant s'engage pour une année entière ;
- Les agents bénéficiant d'un repas fourni par la collectivité ne pourront le cumuler avec un titre-restaurant.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Approbation du marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la RD 984

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement des voiries en vue de sécuriser le périmètre communal. Une première phase a déjà été lancée ; les travaux prévus route des Cheneviers et rue Saint-Jean vont débiter ce printemps.

Afin de poursuivre ce programme, il convient aujourd'hui de lancer la phase suivante qui concerne l'aménagement de la RD 984 et de désigner un maître d'œuvre en charge du pilotage.

Une consultation de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée a été lancée le 12 février 2018 et la date de remise des offres a été fixée au 28 février 2018 à 12h00.

Après analyse, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet AINTEGRA comme suit :

- Coût prévisionnel des travaux : 640 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 4,90 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 31 360,00 € H.T.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que l'entretien et l'aménagement des voies départementales situées à l'intérieur de l'agglomération sont à la charge de la commune.

II/ Date des réunions prévues

Mardi 06/03/18 à 18h30 à la CCPG :	Finances
Mercredi 07/03/18 à 18h à Péron :	SIVOS
Jeudi 08/03/18 à 18h30 à la CCPG :	Economie
Mardi 13/03/18 à 9h00 à Challex :	COPIL PLUiH
Mardi 13/03/18 à 18h00 à la CCPG :	Social / Santé
Mardi 13/03/18 à 20h00 à St-Jean :	AG Amicale gonvilloise
Mercredi 14/03/18 à 18h30 à la CCPG:	Culture / Tourisme
Jeudi 15/03/18 à 18h30 à St-Jean :	Conseil d'école
Mardi 20/03/18 à 19h00 à la CCPG :	Aménagement
Mercredi 21/03/18 à 18h00 à Prévessin :	Patrimoine
Mardi 27/03/18 à 18h00 à Prévessin :	GVD
Mardi 28/03/18 à 18h00 à Prévessin :	Comité technique Régie des eaux
Jeudi 29/03/18 à 20h00 à la CCPG :	Conseil communautaire

III – Factures payées

Participation service ADS	CCPG	8 388.05 €
Assurance du personnel 2018	GRAS SAVOYE	10 059.49 €
Réparation du tracteur	CHEVILLARD	2 818.56 €
Repas cantine janvier 2018	BOURG TRAITEUR	6 288.52 €
Dépannage bâtiments	SOLARITHERM	1 266.78 €
Maintenance informatique 2018	NBM	1 008.00 €
Consommation gaz bâtiments communaux janvier 2018	TOTAL GAZ	4 264.82 €
Transports piscine école	EUROP TOUR	1 002.00 €

IV/ Commissions

1/ Social

Le repas des aînés du 25 février s'est bien passé, 90 personnes environ étaient présentes.

2/ Infogonville

La maquette est en cours de relecture, elle sera envoyée cette semaine à l'imprimeur pour une distribution prévue aux alentours du 15 mars.

3/ Associations

Bibliothèque

Plusieurs manifestations sont organisées au mois de mars :

- Exposition « Terre d'Abeilles » : tout public, visible aux heures de permanence.
- Film de l'émission « C'est pas Sorcier, les Abeilles » : tout public, visible aux heures de permanence.
- Spectacle « Wodod » : tout public, spectacle gratuit samedi 31 mars à 17h00 au Théâtre des 50.

Pompiers

Le comité consultatif du CPINI a eu lieu le 20 février dernier et l'assemblée générale le 02 mars. 80 interventions ont été réalisées en 2017. Une vingtaine d'interventions ont déjà été enregistrées depuis le début d'année 2018, liées notamment aux intempéries.

L'acquisition d'un nouveau véhicule est envisagée.

4/ Scolaire

Ecole

- Une réunion a eu lieu avec les ATSEM avant les vacances d'hiver. L'organisation des dortoirs pourrait être revue à compter de la rentrée de septembre en demandant aux petites sections d'apporter leur couverture et oreiller.
- Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019 se feront en mairie puis à l'école le mardi 27 mars de 8h30 à 16h30. Pour les personnes non disponibles le 27 mars, une permanence exceptionnelle se tiendra le mercredi 28 mars de 8h30 à 11h30.
- Le prochain conseil d'école est prévu le 15 mars à 18h30 à la salle voûtée. Une réunion préparatoire a eu lieu le 1^{er} mars avec la directrice.
- Les intempéries de la semaine dernière ont provoqué une inondation à l'école suite au gel d'une canalisation. La situation a vite été maîtrisée et il n'y a pas eu de dégâts.

Accueil de loisirs

- La commission éducation s'est réunie suite à un incident survenue au sein de l'accueil de loisirs : un enfant a échappé à la vigilance des animateurs lors d'une sortie au city stade. L'information n'a pas été relayée à la responsable de l'accueil de loisirs. Le père de l'enfant a été reçu et les animateurs concernés ont été rappelés à l'ordre.
- L'équipe rencontre des difficultés d'organisation suite à l'absence prolongée d'un agent contractuel, en arrêt maladie depuis le 29 janvier.

5/ Travaux

Aires de jeux

Les travaux vont bientôt débuter pour la réparation de l'aire située derrière la salle polyvalente et l'implantation de la nouvelle dans le parc de la maison communale.

Jardins partagés

La terre offerte par JL TP sera prochainement acheminée sur le site par les employés communaux et une clôture sera posée.

Salle polyvalente

Le bureau d'études ALEC a procédé gratuitement à des relevés thermographiques en vue des futurs travaux d'isolation de la salle polyvalente. Il propose également d'accompagner la commune dans sa recherche de financements. La priorité sera toutefois donnée aux travaux d'accessibilité en fonction du budget.

Travaux de voiries

Les travaux sur la RD 984 ont été arrêtés quelques jours suite aux intempéries. La réunion de démarrage des travaux d'aménagement de la rue des Cheneviers et de la rue Saint-Jean est prévue le 20 mars.

6/ Urbanisme

La prochaine commission est prévue le lundi 19 mars à 19h00.

V/ Commission de la C.C.P.G.

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de la C.C.P.G.

Environnement

- Suite aux précipitations du mois de janvier, des relevés ont été réalisés par la CCPG pour recenser les différents débordements et les parcelles inondables.
- Une vingtaine de bornes vont être déployées sur le Pays de Gex pour répondre à l'augmentation du nombre de véhicules électriques.

Economie

- Des portiques ont été installés aux entrées du Technoparc.

VI/ Points divers

Festival des courts-métrages

Le festival des courts-métrages porté par la CCPG et le ZOOM se déroulera chaque vendredi soir du 15 juin au 31 août 2018 dans une commune différente.

Aucune date n'a été définie pour l'instant à Saint-Jean-de-Gonville, la salle polyvalente n'étant pas disponible.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu
le Mardi 03 Avril 2018 à 20h00 à la Mairie**